



# FEDERATION FRANCAISE de PARACHUTISME

CONSEIL TECHNIQUE PERMANENT  
CIRCULAIRE DE SECURITE N° 61

Jean COUPE

N/Réf. : JC/nv/3231

**DATE** : 1er juin 1993

**OBJET** : Réglage des déclencheurs de sécurité

**MATERIELS CONCERNÉS** : FXC 12000

**TEXTE** :

Des déclenchements de FXC 12000, utilisées hors des conditions normales d'emploi, ont été portés à la connaissance du Conseil Technique Permanent.

Pour prévenir de tels incidents qui peuvent être à l'origine d'accidents graves (emmêlement des voilures, descente sous deux voilures), le Conseil Technique Permanent rappelle que les conditions normales d'emploi de ce type de déclencheur, en école traditionnelle, sont le réglage à 1 000 pieds.

Avec ce réglage, compte tenu des dispersions normales propres à cet appareil, le déclenchement peut intervenir à 550 mètres. En conséquence, tout réglage au-dessus de 1 000 pieds aura pour conséquence de réduire la plage de sécurité entre la hauteur limite supérieure de déclenchement de l'appareil et celle correspondant à la fin de la séquence d'ouverture de la voilure principale.

Seuls les cas particuliers d'utilisation ponctuelle (exemple PAC) peuvent conduire à un réglage supérieur à 1 000 pieds.

Par ailleurs, nous vous demandons, lors de chaque repliage des voilures de secours des équipements écoles, de provoquer systématiquement l'ouverture du conteneur secours à partir du déclenchement des FXC 12000, et de signaler d'urgence à la direction fédérale tout problème qui pourrait apparaître lors de l'exécution de ce contrôle.

**DECISION FEDERALE** : Application des consignes du C.T.P.

**DATE D'APPLICATION** : dès réception de la présente circulaire.

**DIFFUSION** :

Président FFP - Directeur Technique National  
Ministère de la Jeunesse et des Sports - Centre d'Essais en Vol  
Directeurs Techniques - Réparateurs de parachutes - Membres du C. T. P.  
Messieurs Y. CHALOIN - J.F. PRUNIER - M. TOURNIER  
Etat Major de l'Armée de Terre - Etat Major de l'Armée de l'Air  
Sté Parachutes de France (Mr. O. RHEIN) :  
Paramag - Les Hommes Volants